



Municipalité de Crabtree

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Crabtree, tenue le 10 mars 2014, le règlement suivant a été adopté et a été approuvé par le Ministère des Affaires municipales et des Régions et de l'Occupation du territoire le 22 juillet 2014.

- Le règlement 2014-249 décrétant une dépense de 1 158 179 \$ et un emprunt de 1 158 179 \$ pour des travaux de réfection de la 4^e avenue entre la 12^e rue et la 16^e rue ;

Ce règlement d'emprunt 2014-249 entre en vigueur le 28 juillet 2014.

Pierre Rondeau

.....
Secrétaire-trésorier

Donné à Crabtree ce, 28 juillet 2014

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Pierre Rondeau

Je soussigné(e),
Nom
....., secrétaire-trésorier de la municipalité de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 28 juillet 2014 entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 28 juillet 2014

.....
Pierre Rondeau